Conditions contractuelles

Comment suis-je indemnisé ?

Le Canton vous verse une aide financière forfaitaire couvrant toute intervention utile pour atteindre l'objectif* ainsi que les frais d'établissement du projet, de surveillance des travaux et de décompte.

	CHF/ha
Création d'une structure étagée (première intervention de revitalisation)	7000
Entretien de structure étagée (interventions ultérieures en lisières déjà revitalisées	4000

* Interventions reconnues: coupe d'arbres, maintien d'arbres morts à terre, création de trouées, dégagement de buissons, création de tas de pierres et autres petites structures, plantations, soins, éclaircies, recépage de buissons, fauche.

Qui peut me renseigner ?

Pour plus d'informations, contactez le garde forestier de triage ou l'inspecteur d'arrondissement.

➢ Votre garde forestier

Quelles sont mes obligations ?

Vous vous déclarez prêts à réaliser ou à faire réaliser par des spécialistes, toutes les interventions sylvicoles utiles à l'atteinte de l'objectif écologique. Les travaux de bûcheronnage ne doivent pas porter préjudice à l'objectif de protection ni entrer en conflit avec d'autres objectifs de protection d'espèces ou de peuplements. Enfin, la lisière légale de la forêt ne doit pas être modifiée.

© Anabelle Reber

Référence :
Directive cantonale relative à la Biodiversité en forêt, CP 2020-2024

Texte :
Direction générale de l'environnement, Inspection cantonale des forêts, DGE-FORET, avril 2020

Plus d'informations sur :
-www.vd.ch/forets → Informations techniques → subventionnement des projets en forêt → biodiversité en forêt
-www.vd.ch/forets → Vos interlocuteurs par commune

© Marina Beck

Revitalisation de lisières et rives boisées de cours d'eau

Informations pour les propriétaires forestiers

canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Direction générale de l'environnement,
Inspection cantonale des forêts,
Canton de Vaud

La biodiversité, de la vie dans ma forêt

Des traits d'union pour la nature

Véritables interfaces entre les milieux forestiers "fermés" et les terres agricoles ou prairies "ouvertes", les lisières et les rives boisées de cours d'eau abritent de nombreuses espèces animales et végétales liées à ces deux habitats. Elles permettent également à la faune de circuler à travers le territoire en reliant les biotopes et en servant de zones de repli.

A quoi ressemble une lisière riche en biodiversité ?

Il s'agit d'une lisière étagée, au front sinueux, composée d'essences indigènes et variées. Elle présente un large panel de classes d'âges ainsi que des petites structures telles que des tas de branches ou de pierres, des gouilles, des fossés et des fourrés de ronces.

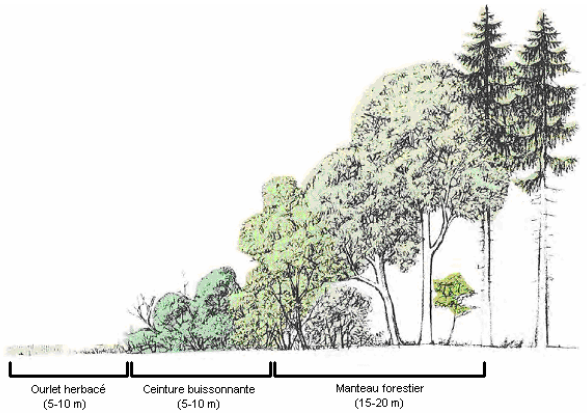

Schéma d'une lisière étagée (modifié, selon LSPN 14, 1995)

Ma lisière est-elle une bonne candidate à la revitalisation ?

Il convient d'intervenir en priorité sur les lisières présentant le meilleur potentiel écologique. Elles doivent si possible être en contact avec des milieux protégés (prairies sèches, marais, tourbières), des biotopes, des cours d'eau ou des surfaces de compensation écologique. Elles doivent enfin mesurer au minimum 50 mètres de longueur et 20 mètres de profondeur.

La Direction générale de l'environnement met à disposition un tableau d'évaluation permettant de dresser le bilan écologique d'une lisière, ainsi qu'une carte du potentiel de valorisation écologique des lisières du Canton. Le garde forestier de triage pourra renseigner les propriétaires intéressés.

Quelles mesures dois-je prendre?

Le but des interventions est d'apporter plus de lumière, de chaleur et de structuration. Une structuration progressive ou par poches peut se faire sur des périodes allant de 7 à 15 ans. Un entretien sous forme de recépage des jeunes arbres à croissance rapide permet de favoriser les espèces rares, à croissance lente ou présentant un intérêt particulier de par leur âge ou leur forme.

Qui seront mes partenaires ?

Le personnel du corps forestier vous accompagnera tout au long de la démarche. Un biologiste ou un bureau d'étude peuvent être mandatés pour un éventuel suivi écologique. Pour les lisières situées en bordure d'une surface de compensation écologique, une collaboration avec les agriculteurs ou les porteurs de réseaux agro-écologiques est souhaitable, notamment pour l'entretien de l'ourlet herbacé.

© Nicolas Vial

Les souches hautes en lisière peuvent accueillir des espèces rares et protégées comme la Rosalie des alpes.

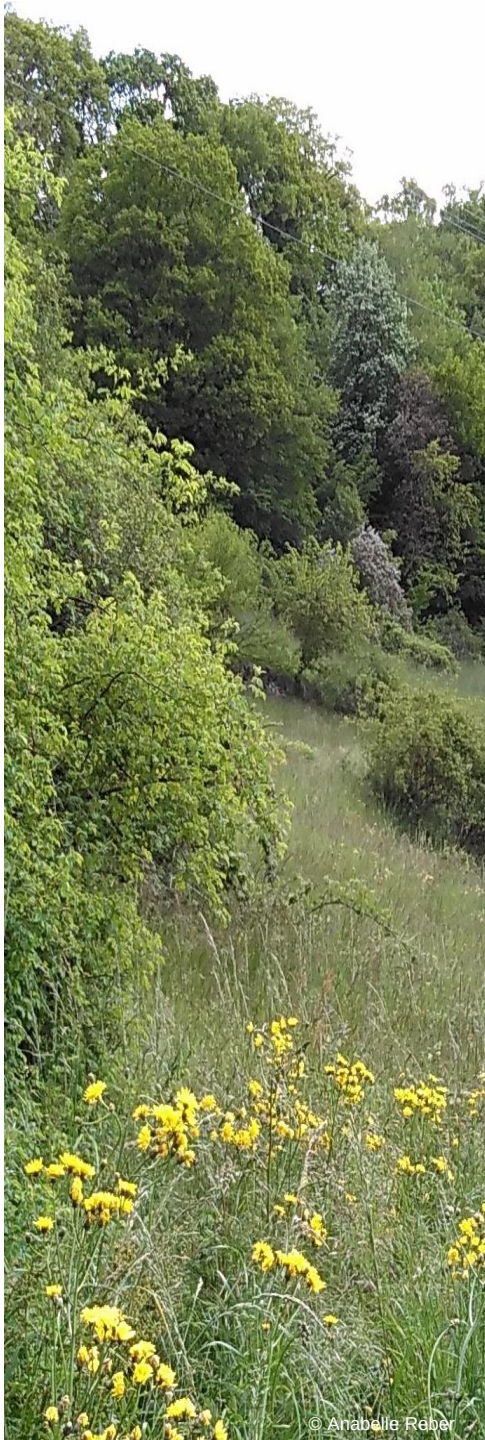

© Anabelle Reber